

Commune de **NIEDERENTZEN**

Bulletin d'information **Octobre 2017**

L'édito du Maire

Ce sont 118 élèves de notre commune qui ont repris le chemin de nos écoles par une fraîche mais très agréable matinée de ce mois de septembre. Nos enseignants se sont réengagés dans de nouveaux rythmes scolaires et de nouveaux horaires, répondant aux vœux d'une majorité d'entre nous, soucieux de la fatigue de nos élèves, si souvent mise en avant. L'ouverture d'une classe maternelle supplémentaire à Oberhergheim, demandée depuis le mois de juin, a enfin été acceptée par l'administration scolaire pour le bonheur de tous, même si la décision a beaucoup tardé et entraîné quelques désagréments pour les familles et pour les enseignants concernés !

Quelques travaux de traçage aux abords de l'école, réalisés cet été, amélioreront la sécurité à la sortie des classes et le nouveau terrain de ballon prisonnier agrémentera davantage la récréation de nos enfants... Nous avons aussi répondu favorablement aux demandes matérielles de nos enseignants car l'éducation et l'enseignement des élèves de notre commune reste une priorité pour notre conseil municipal.

Sous l'égide de la communauté des communes, voilà maintenant deux ans que nous sommes engagés dans la mise en place d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI). Je tenais à vous préciser que ce plan répondra à 3 objectifs majeurs :

- assurer un développement économique puissant et structuré,
- concilier le développement urbain avec une politique de l'habitant et des déplacements,
- conforter la protection de l'environnement avec les enjeux présents et à venir (protection des espaces naturels et préservation des terres agricoles).

Le marché paysan, présent tous les troisièmes vendredis de chaque mois, pourtant très convivial, n'a pas tenu toutes ses promesses : une fréquentation insuffisante démotive les exposants mais aussi une irrégularité de présence des exposants dissuade nos concitoyens... un effort de part et d'autre sera nécessaire si nous souhaitons que cette animation perdure dans le temps.

Cet été a encore été marqué par une série de petits cambriolages mais aussi de dégradations dans notre village ainsi que dans les communes voisines. Soyons tous plus vigilants et n'hésitons pas à signaler toute voiture suspecte ou tout individu au comportement étrange circulant dans notre commune. Il en va de notre sécurité à tous !

La journée « randonnée cyclo-touristique » du dimanche 27 août a connu un succès retentissant : nous étions 35 de notre village à y prendre part, accompagnés par une météo fort agréable.

Je tenais aussi à souligner la manifestation cycliste, organisée par nos pompiers le samedi 23 septembre : ce sont 140 pompiers vététistes, juniors, séniors et vétérans originaires des quatre coins du département qui se sont mesurés sur les berges de l'Ill entre le stade de foot Gérard-Martin et Meyenheim. Brillante démonstration de la qualité physique et sportive de tous ces concurrents et bravo aux organisateurs !

Je terminerai mon édito en vous souhaitant de profiter de chacun des petits bonheurs que nous offre la vie, de les prendre comme ils viennent, jour après jour, entourés de l'amour de vos proches.

Votre Maire





Du côté du Conseil Municipal

Les principales informations à retenir

Séance du 10 juillet 2017

UTILISATION DES DELEGATIONS DE COMPETENCES PAR LE MAIRE

Conformément à la délibération du 7 avril 2014, le Maire informe l'assemblée qu'il a utilisé la délégation de compétences que le Conseil Municipal lui a accordée en vertu de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Déclaration d'intention d'Aliéner

- Section 32 Parcelle 411/376 585 m², 5 rue du Bollenberg : vente VIVIEN KRAMER/DUSSOURD CORDIER
- Section 32 Parcelle 386/376 338 m², 1 rue du Schauenberg : vente STRAEHLI / BRUNNER SIMON

EXTENSION DES COMPETENCES ET MODIFICATION DES STATUTS DE LA CCCHR

Le conseil municipal valide le transfert de compétence en matière d'établissement et d'exploitation d'infrastructures et de réseaux de communications électroniques prévue à l'article L. 1425-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, et approuve en conséquence la modification des statuts de la Communauté de Communes du Centre Haut-Rhin telle que présentée ci-dessus et dans le document annexé.

CCCHR : RAPPORTS

Le Conseil Municipal prend acte des rapports annuels 2016 de la Communauté de Communes Centre Haut-Rhin présentés par le Maire.

SIEPI : RAPPORT ANNUEL EAU ASSAINISSEMENT

Le Conseil Municipal prend acte du rapport annuel eau assainissement 2016 présenté par le Maire.

ADHESION DE LA VILLE DE HESINGUE AU SYNDICAT D'ELECTRICITE ET DE GAZ DU HAUT-RHIN

Vu la délibération du Conseil municipal de Hésingue du 29 mai 2017 demandant l'adhésion au Syndicat pour le secteur de l'emprise aéroportuaire d'une surface de 10,5 hectares provenant d'un échange de terrain avec la Ville de Saint-Louis ; Vu la délibération du Comité Syndical du 26 juin 2017 ;

Considérant qu'il est de l'intérêt des deux parties que la Ville de Hésingue adhère au Syndicat afin de lui transférer sa compétence d'autorité concédante en matière de distribution publique d'électricité sur le territoire cité ;

Considérant que le Comité Syndical a accepté par délibération du 26 juin 2017, l'extension du périmètre du Syndicat à la Ville de Hésingue pour le territoire cité (sous réserve de l'aboutissement de la procédure de modification des limites territoriales entre les Villes de Saint-Louis et de Hésingue) à une date d'effet identique à celle où sera prononcée cette modification territoriale ;

Le conseil municipal émet un avis favorable à l'adhésion de la Ville de Hésingue pour le secteur de l'emprise aéroportuaire d'une surface de 10,5 hectares provenant d'un échange de terrain avec la Ville de Saint-Louis, et demande à Messieurs les Préfets du Bas-Rhin et du Haut-Rhin de prendre en conséquence un arrêté inter-préfectoral modifiant la composition et le périmètre du Syndicat.

Séance du 5 septembre 2017

UTILISATION DES DELEGATIONS DE COMPETENCES PAR LE MAIRE

Le Maire informe l'assemblée qu'il n'a pas utilisé la délégation de compétences que le Conseil Municipal lui a accordée en vertu de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

SYNDICAT ELECTRICITE ET GAZ DU RHIN : RAPPORT ANNUEL

Le Conseil Municipal prend acte du rapport annuel d'activité du syndicat d'Electricité et de Gaz du Rhin.

REGLEMENT DU CIMETIERE

Le Conseil Municipal approuve le règlement du cimetière.

PLUI : DEBAT SUR LE PROJET D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DURABLES (PADD)

Le débat sur les orientations générales du PADD tel que prévu par l'article L 153-12 du code de l'urbanisme a eu lieu en présence de M. Rolli (ADAUHR) et a donné lieu aux observations suivantes :

- La nécessité de mener une réflexion sur la sécurisation de la traversée d'agglomération,
- La prévision d'une connexion cyclable Est / Ouest.

CESSION D'UNE PORTION DE PARCELLE LOTISSEMENT RIVE OUEST

Dans le plan initial d'implantation du lotissement « rive Ouest » il était prévu d'aménager une petite bande de terre d'une superficie de 80 m² devant les parcelles 444 et 445 à traiter en massif.

Vu la difficulté d'entretien de cette parcelle et suite à la demande des deux propriétaires, le Conseil municipal valide la cession gratuite des 2 * 40 m² selon PV d'arpentage ci-joint aux propriétaires respectifs à savoir : M. et Mme MASSOUBEYRE, M. et Mme OBERLE SCHOTT.

Tous les frais relatifs à cette opération seront à la charge des acquéreurs.



Les archives communales

Les archives communales constituent la mémoire de la commune. Leur conservation garantit la bonne gestion administrative de la commune.

Elles permettent aussi de retracer son histoire dans des articles, des publications, des expositions ou via Internet et participent à la création du lien social au sein de la collectivité.

Niederentzen a entrepris des travaux au sein de la mairie afin de garantir la bonne conservation de ses archives.

La pièce destinée à recevoir les documents a été repeinte et des étagères vont y être installées prochainement...



Manifestations du troisième trimestre 2017... en images

Le don du sang – 20.07.2017



74 personnes ont fait le déplacement pour partager un moment convivial tout en sauvant
une vie.

Merci à tous les bénévoles !!

Le marché paysan – le 3^{ème} vendredi d'avril à septembre



Le tour cycliste organisé par la CCCHR – 27.08.2017





MERCI !

Le 20 juillet eut lieu la 2^{ème} collecte de l'année dans notre village.

Lors de cette collecte, 74 personnes ont fait le déplacement pour partager un moment convivial tout en sauvant une vie.

Cela fait maintenant 2 ans que l'amicale organise les collectes des dons du sang à Niederentzen. Nous tenons à tous vous remercier pour votre présence et le temps que vous accordez à cette belle cause.

Rendez-vous l'année prochaine pour continuer cette aventure ensemble !

Les membres de l'amicale.

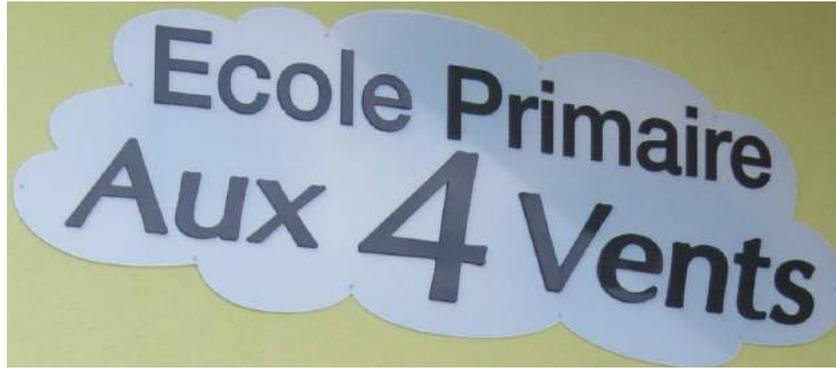


**Donner son sang,
c'est offrir la vie.**

www.dondusang.net  



La rentrée des classes



La rentrée des classes a eu lieu à Niederentzen le 4 septembre 2017.



Classe de CE2/CM1

Madame Rachel BOMBENGER

25 élèves



Classe de CM1/CM2

Monsieur Daniel CASTEIGTS

27 élèves

Classe de PETITS/MOYENS

Madame Patricia ANTONY

32 élèves



A noter dans l'agenda de nos aînés

Le traditionnel repas des Aînés aura lieu
le Dimanche 21 janvier 2018 à midi



Une Boîte à Lire



**Vous avez dit une boîte à lire ?
Vas ésch dés ???**

Une boîte à lire est une petite bibliothèque de rue où chacun peut déposer et emprunter des livres gratuitement, privilégiant ainsi l'accès à la culture.

Nous sommes toujours à la recherche d'un ou deux petits meubles qui pourront être recyclés et mis à disposition dans votre commune.

Nous cherchons aussi une CABINE TELEPHONIQUE (ou un bon plan pour en récupérer une)

Si vous avez cela au fond de votre grenier, n'hésitez pas à contacter la mairie

MERCI

Les prochaines manifestations

5 novembre

Clôture de la saison de pêche
Etang du Grienle à Oberentzen

10 novembre

Cérémonie commémorative de l'armistice 1918
Monument aux morts d'Oberentzen

12 novembre

Repas choucroute organisé par l'amicale des sapeurs-pompiers de Niederentzen
Salle du Temps Libre de Niederentzen



2 décembre

Passage des Pères Noël à moto
Maison du Temps Libre

9 décembre

Crèche vivante
Organisée par l'ASON
Salle du Temps Libre

~~~~~

## VENTE DE COURONNES DE L'AVENT ET SALON DE THE SAMEDI 25/11/2017 à partir de 14h30

Les membres et sympathisants du Conseil de Fabrique de l'Eglise et de la Chorale vous invitent, avec vos enfants, à cet après-midi convivial. Toute personne intéressée par la confection des couronnes peut les rejoindre pour participer à ce sympathique atelier qui aura lieu le 22/11/2017.  
Contact : 03.89.49.45.59 et 03.89.49.45.17



~~~~~

Anniversaires

Octobre

MUHLENBACH Marguerite	85 ans
TOMADON Gino	82 ans
NIEDERGANG René	79 ans
DOLL Marguerite	74 ans

Novembre

JENNY Marie Joséphine	92 ans
WINTENBERGER Jeanne	85 ans
FINGER André	85 ans
JAEGY Marie-Claude	83 ans
FINGER Marie-Odile	82 ans
BERNARD Claude	81 ans
DINTERICH Gilbert	76 ans
OESCH Raymond	76 ans
VOLLMAR Alphonse	74 ans
HECHINGER Cécile	72 ans
JENNY Jean-Jacques	70 ans

Décembre

GROSS Francois	86 ans
FINGER Marie Jeanne	85 ans
RITTIMANN Yvette	83 ans
JAEGY Thiebaut	80 ans
FREUDENREICH Anne-Marie	70 ans
LENTINI Raimondo	71 ans





Le Monde.fr



Ça s'est passé à NIEDERENTZEN
Le 16 septembre 2017
3 mariages le même jour



Sébastien PICHOL
Céline NEFF

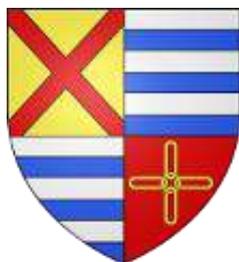


Cédric WEHLEN
Aurore BRIOT



Denis WIDMER
Camille FREYERMUTH





Appel à candidature pour le recensement de la population 2018

La commune est chargée d'organiser le recensement général de la population qui se déroule tous les 5 ans, sous l'égide de l'INSEE.

Pour la campagne de 2018, la commune de Niederentzen

RECHERCHE UN AGENT RECENSEUR

Sous l'autorité du coordonnateur communal, l'agent recenseur procède à la collecte des informations sur le terrain auprès des habitants, **du 18 janvier au 17 février 2018.**

Missions :

- Assurer la collecte des données concernant les logements et les personnes habitant un secteur défini de la commune
- Assurer le suivi des dossiers par adresse et tenir à jour un carnet de tournée
- Rendre compte régulièrement de l'avancement du travail et faire état des situations particulières au coordonnateur

Profil recherché :

- Etre libre de tout engagement pendant la période du recensement
- Ténacité et grande disponibilité quotidienne (collecte et restitution des questionnaires en journée mais également en soirée, travail obligatoire le mercredi et le samedi)
- Etre en capacité d'organiser de façon optimale les tournées (sens de l'orientation et méthode)
- Aptitudes relationnelles, capacité au dialogue
- Discrétion, confidentialité et neutralité

L'agent recenseur ne doit pas exercer de fonctions électives dans la commune.

Les personnes intéressées par ce travail rémunéré sont invitées à contacter la mairie dans les meilleurs délais, par téléphone au **03.89.49.45.52** ou par mail : mairie@niederentzen.fr



**Vous êtes nouvel habitant de la commune ?
Venez-vous inscrire sur les listes électorales de Niederentzen au plus tard le 31 décembre.**

**Comment ?
Rien de plus simple**

- ✓ **Munissez-vous d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile et rendez-vous à la mairie aux horaires d'ouverture**
- ✓ **Sur le site service-public.fr**

**S'inscrire sur les listes électorales, plus simple,
plus pratique sur le nouveau service-public.fr**



- **Un espace unique pour s'informer,**
demander son inscription et suivre
son dossier
- **Ouvert 7j/7, 24h/24** sans déplacement
- **Évitez les files d'attente** à la mairie en
fin d'année





L'ARBRE VERT

Afin d'éviter la péremption de la licence IV,
le restaurant « A l'Arbre Vert », rue Principale,
sera ouvert du **12 au 21 octobre 2017**



RAPPEL : Sécurité dans les lotissements

Soyez vigilants et très prudents : les enfants circulent dans les lotissements.

Roulez en respectant, strictement, les limitations de vitesse : Vitesse réduite à certains endroits pour garantir la sécurité de tous : 30km/h c'est bien le maximum, pas l'objectif.

Petit calcul rapide pour réfléchir :

Au maximum, vous avez 500m à parcourir dans le lotissement,

- à 30km/h : 500m à la minute, et donc 1min pour arriver à la maison
- à 60km/h : 1000m à la minute, et donc 30secondes pour arriver à la maison ...

Est ce que ces 30 secondes de gagnées valent vraiment le coup ?

En cas d'accident avec piéton, la probabilité de tuer un piéton passe de 100% à 70 km/h, de 50 à 80% à 50 km/h et à environ 10% à 30 km/h.

N'oubliez pas d'utiliser également les places de stationnement matérialisées

Mairie

14 rue Principale 68127 NIEDERENTZEN

Tél. : 03 89 49 45 52

Mail : mairie@niederentzen.fr

Site Internet : www.niederentzen.fr – Facebook: [@commune.niederentzen](https://www.facebook.com/commune.niederentzen)

Heures d'ouverture du secrétariat

Lundi : 15h00 à 17h30

Mardi-Mercredi-Vendredi : 10h00 à 12h00

Jeudi : 15h00 à 18h30

*Directeur de la publication : Jean-Pierre WIDMER – Maire
Conception, rédaction et réalisation : Stéphanie FARINHA – Adjointe*